



Le 24 Avril 2018

CENSURER NOS REVENDICATIONS ? NON !

Après 11 jours de grève, la direction d'Air France reste fermée et refuse d'admettre le rattrapage nécessaire de 7 années de blocage salarial. Passant outre le rejet unanime des syndicats, Jean Marc JANAILLAC impose un passage en force et met en place une « consultation salariale » sur un accord triennal futur.

Ce chantage à la démission alors qu'il ne s'est jamais investi dans les négociations ne répond à aucune logique. Il s'agit de jouer sur la peur des salariés pour influencer leur décision et affaiblir notre mouvement. **Cette manœuvre n'altère pas la détermination des organisations syndicales et doit renforcer la vôtre.**

L'Intersyndicale appelle sans ambiguïté à Voter NON

Poursuivons notre mobilisation pour obtenir un vrai rattrapage d'inflation.

L'issue positive et rapide du conflit (que nous appelons de nos vœux) ne dépend pas de cette consultation, mais d'un accord négocié.

L'Intersyndicale Air France.